

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi onze septembre deux mille vingt-trois à quinze heures trente-quatre, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président du comité exécutif et maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale par intérim, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-08-05

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 11 septembre 2023.

CE-2023-08-06

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2023

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 5 septembre 2023.

CE-2023-08-07

Condoléances à monsieur Stéphane Lafaut et aux membres de la famille de madame Nancy Fillion

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville à monsieur Stéphane Lafaut, directeur général, et aux membres de la famille de madame Nancy Fillion.

CE-2023-08-08**Attribution du contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de machinerie et équipements de déneigement (lot B)**

[Document d'aide à la décision APP-2023-182-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de machinerie et équipements de déneigement (appel d'offres 2023-50-98), pour le lot B, à Les excavations 2D inc., pour une durée de cinq ans, aux prix mentionnés à la soumission, pour une dépense estimée à 250 000 \$, avant TPS et TVQ, et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, conformément au devis et à la soumission.

CE-2023-08-09

Modification des résolutions CE-2023-05-63 « Demande d'aide financière relative à la construction d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et désignation d'un représentant » et CV-2023-03-93 « Demande d'aide financière relative à la construction d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et désignation d'un représentant »

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-025](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2023-05-63 « Demande d'aide financière relative à la construction d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et désignation d'un représentant » par le remplacement, dans le titre et au paragraphe 1 de l'alinéa, des mots « *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* » par les mots « *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air* ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2023-03-93 « Demande d'aide financière relative à la construction d'une nouvelle glace sur le territoire de la ville auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et désignation d'un représentant » par le remplacement, dans le titre et au premier alinéa, des mots « *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* » par les mots « *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air* ».

CE-2023-08-10

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 47.

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
